

## **Bourse service civique en Allemagne**

Critères d'éligibilité

Pour qui ?

Particuliers âgés de 16 à 25 ans qui résident dans le Bas-Rhin et qui s'engagent dans une mission de service civique (Bundesfreiwilligendienst) d'au moins 6 mois.

Où ?

Service civique effectué dans les Länder allemands limitrophes du Bas-Rhin (Bade-Wurtemberg, Rhénanie-Palatinat).

Pour quoi ?

Cette indemnité doit permettre de couvrir en partie les frais liés à l'installation en Allemagne (frais de transport, frais de déménagement, frais d'installation, cours d'allemand intensif,...)

Combien ?

400€ (dans la limite d'une bourse unique de 400€ par volontaire)

A quelles conditions ?

10 bourses seront attribuées en 2014. Les candidatures seront sélectionnées en fonction des motivations et de l'intérêt de la mission pour le parcours professionnel du candidat.

La demande ne pourra être examinée que sur présentation d'une copie du contrat signé avec l'organisme d'accueil allemand.

Comment ?

Lettre de motivation accompagnée d'une copie du contrat signé avec l'organisme d'accueil en Allemagne. Elle devra être adressée à :

M. le Président du Conseil Général

Direction du Développement Economique, Territorial et International

Place du Quartier Blanc

67964 Strasbourg Cedex 9

Contact ?

courriel: deti@cg67.fr